



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Essonne

**Secrétariat Général**  
**Bureau 450**  
n° 2021/SG/BLB121  
Affaire suivie par :  
Bertrand LE BAIL  
Tél : 01 69 47 91 57  
Mél : [bertrand.le-bail@ac-versailles.fr](mailto:bertrand.le-bail@ac-versailles.fr)

Boulevard de France  
91000 Évry-Courcouronnes

Évry-Courcouronnes, le 3 janvier 2022

Monsieur le secrétaire départemental,

Par courrier en date du 10 décembre 2021, vous m'interpellez sur des situations urgentes de non remplacement dans les écoles.

Je tiens avant toute chose à vous assurer de l'attention portée aux équipes enseignantes et à leurs conditions de travail. Dans un contexte, nouveau et d'ampleur nationale, de tensions sur le vivier d'enseignants du premier degré, je réitère mon constat, formulé en comité technique spécial départemental, d'un remplacement effectif dans la très grande majorité des cas. Reconnaître les efforts déployés pour parvenir à ce résultat et donc saluer l'engagement des personnels de mes services, ne me conduit pas pour autant à sous-évaluer la difficulté, pour l'ensemble de la communauté éducative, lorsqu'elle est confrontée à une classe non-remplacée.

Aussi tiens-je à vous certifier d'une part l'intensité des efforts qui sont déployés sur le recrutement d'enseignants contractuels et d'autre part le soin attentif porté aux situations qui nous sont signalées de tensions en matière de remplacement.

Je crois sincèrement que c'est en déployant l'ensemble des leviers à notre disposition que nous pourrons faire face à cette crise, et non avec une action unique, hors de mon ressort, et qui ne serait pas sans effets pernicieux à moyen et long terme.

Puisque vous m'en donnez l'occasion, en évoquant des situations urgentes, je vous rappelle également que mes services sont disponibles pour examiner tout cas que vous souhaiteriez signaler.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire départemental, l'expression de mes salutations distinguées.

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'Éducation nationale

Jérôme BOURNE BRANCHU